

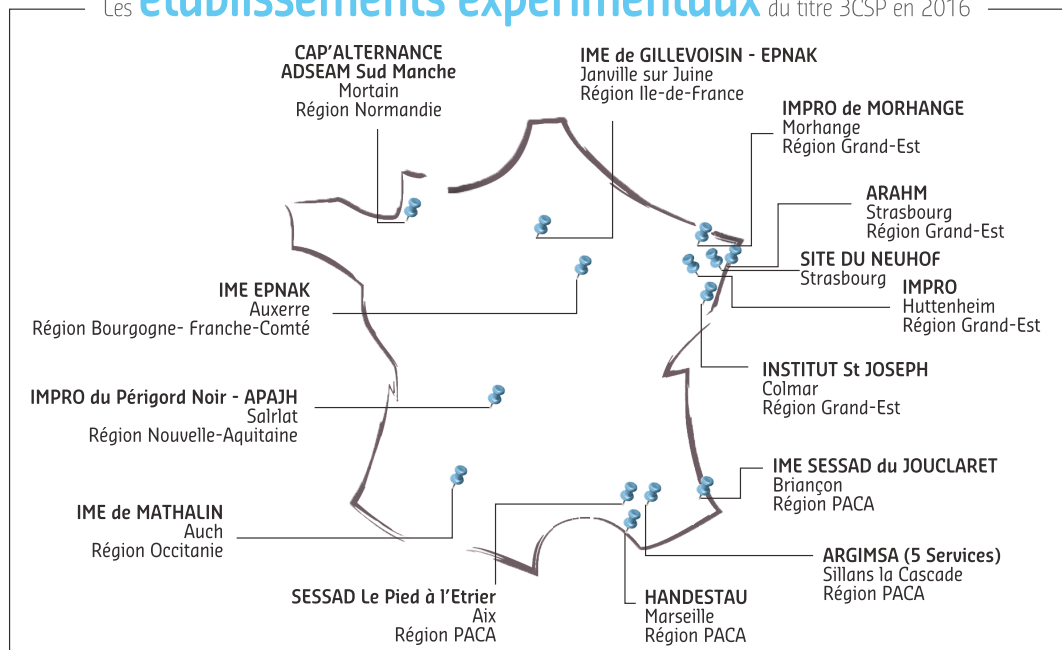
Le Certificat 3CSP

# par l'exemple

Ci-dessous : les descripteurs de l'action, de la mise en situation, en fonction de la capacité de la personne (qui ne doit pas être mise en difficulté, qui avance à son rythme)

	Palier 4	<p>Thème : <b>Aller et venir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Respecter les règles de sécurité routière, à pied, en vélo, en scooter et avec les permis nécessaires (ASSR, BSR, Permis de conduire)</li> </ul>
	Palier 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Protéger, prévenir et secourir</li> <li>&gt; Calculer un temps de trajet intégrant bus et marche, descendre au bon endroit, prendre le bon train, à l'heure pour réaliser un travail ou une action</li> </ul>
	Palier 2	<p>Sous-thème : <b>Sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Se déplacer en observant les règles de sécurité / permis piéton</li> <li>&gt; Prévenir les secours</li> <li>&gt; Etre sensibilisé au développement durable</li> <li>&gt; Respecter les codes de passagers dans les transports en commun</li> </ul>
	Palier 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Identifier les objets pouvant présenter un risque</li> <li>&gt; Savoir écouter, regarder son environnement</li> <li>&gt; Alerter en cas de situation de danger ou d'insécurité</li> </ul>

## Les établissements expérimentaux du titre 3CSP en 2016



Réalisation : synthèse et rédaction : VISIONS CROISEES 03 80 41 45 22 ; mise en page : La FEMME a BARBE 03 80 23 94 05 ; Impression : CLIPRINT 01 42 71 12 02

**OCTAPEH** Organisme Central de Technologie, d'Apprentissage, de Promotion et d'Education en faveur des personnes Handicapées

69 Avenue de Flandre • 75019 Paris  
Tel 01 42 05 18 38  
Fax 01 42 05 20 01  
octapeh@wanadoo.fr  
www.octapeh.fr

Les partenaires de l'OCTAPEH



Le titre 3CSP fait l'objet d'un dépôt à l'INPI

# OCTAPEH

# Le Certificat 3CSP

(Certificat de Capabilités Citoyenne Sociale et Professionnelle)

# > l'OCTAPEH

L'OCTAPEH est une communauté de travail collaboratif en faveur de la formation des personnes handicapées qui fédère de nombreux établissements médico-sociaux sur tout le territoire français. L'association a mobilisé ses adhérents autour de la création du « projet 3CSP » depuis 3 ans afin de construire une certification pertinente proposée à la validation par la CNCP. Le projet 3CSP propose un référentiel de parcours, de situations et de certification pour les personnes handicapées. La mise en oeuvre est proposée à 8 sites expérimentaux dès 2014, puis 14 en 2016.

## L'enjeu...

est de créer un passeport certifiant donnant accès à toutes les libertés fondamentales, citoyennes, sociales, professionnelles. La personne handicapée est un citoyen à part entière pouvant accéder aux mêmes droits et services que tout citoyen.

### Les libertés fondamentales retenues sont :

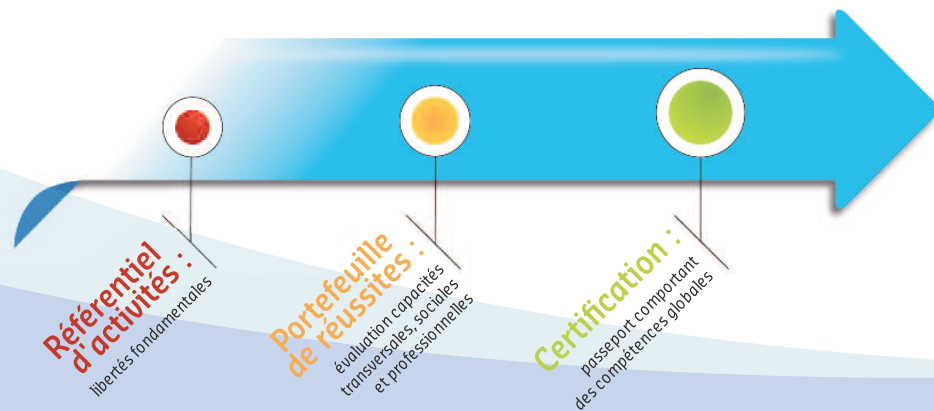
- > l'accès à la vie et à des activités autonomes,
- > l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle,
- > la mobilité d'une situation à une autre,
- > l'accès à l'emploi,
- > l'accès au numérique,
- > l'accès aux loisirs.

## Le Certificat 3CSP, c'est quoi ?

Partant du constat d'un manque de parcours comportant des passerelles et des éléments objectifs pour l'insertion des personnes handicapées, dans la vie et dans les activités en général :

### L'objectif est :

- > de concrétiser les situations vécues par chaque personne.
- > de caractériser positivement sa « capacité » à exercer ses libertés fondamentales autour de 7 libertés fondatrices : aller et venir, prendre soin de soi, vivre ensemble, apprendre, se loger, accéder à la liberté économique, entreprendre.
- > de valoriser la personne handicapée tout au long de sa vie, dans ses expériences sociales et professionnelles, soit au titre de la FTLV (Formation Tout au Long de la Vie), soit au titre de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).



# Le Certificat 3CSP :

## comment ça s'organise ?

Les personnes peuvent accéder à 4 paliers de réalisations de situations (décrites par des critères prédéfinis) correspondant chacun à des objectifs de vie différents pour :

- > un répertoire d'activités et de formation,
- > un ensemble de situations vécues,

Les paliers 1 et 2 correspondent à une évaluation de type portfolio : c'est un portefeuille de situations enregistrées lors de différentes activités.

Un ensemble de briques de situations représentatives d'un parcours intermédiaire mesurées de manière quantitative permet une certification intermédiaire.

Les paliers 3 et 4 sont à finalité plus institutionnelle : il s'agit de formuler des pré-requis destinés à des employeurs ou à des institutions.

Les situations répertoriées qui ont été vécues antérieurement peuvent s'intégrer dans une analyse de l'employabilité et comporte des activités plus complexes orientées vers la qualification.

Dans les deux cas les évaluations sont de type constructivistes, c'est-à-dire liées à des actions réalisées complètement.

## avec qui ça se fait ?

La personne reste dans son environnement habituel : le formateur ou éducateur qui le suit peut renseigner sur la plateforme EVILO son portefeuille de situations vécues.

Un jury composé des accompagnants habituels internes et externes, des partenaires au projet individuel, des partenaires économiques, des partenaires institutionnels et des partenaires éducatifs, s'appuie sur les informations d'EVILLO, une somme de situations répertoriées selon des critères prédéfinis, pour valider les paliers et établir les certifications.

La forme des évaluations fait une place importante à la capacité de chaque personne, quelle qu'elle soit, de s'autodéterminer pour son parcours et de s'évaluer pour mieux pouvoir se construire.

## cela aboutit sur quoi ?

La certification atteste, à un moment du parcours, d'une dynamique d'acquisition et d'insertion de la personne, qui est capable sur certaines situations de dépasser les obstacles aux libertés fondamentales.

Le certificat 3CSP valide un parcours de découverte réalisé par la personne et constitue un visa, un passeport certifiant pour la vie personnelle, la vie collective et la vie professionnelle.

Les établissements partenaires de l'OCTAPEH délivrent le certificat 3CSP dans le cadre d'une convention de partenariat comportant un cahier des charges, des référentiels d'activités, de formation et de certifications.

Des laboratoires d'évaluation indépendants attestent de la qualité des prestations et des certifications.